



Pour une discussion sur « Le savoir du psychanalyste »

Érik Porge

DANS **PSYCHANALYSE** 2010/3 n° 19 , PAGES 41 À 44

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1770-0078

ISBN 9782749212692

DOI 10.3917/psy.019.0041

Date de mise en ligne : 12/10/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-psychanalyse-2010-3-page-41?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Pour une discussion sur « Le savoir du psychanalyste * »

Erik PORGE

Le texte « Le savoir du psychanalyste ¹ » diffusé à ces assises de l'APJL est composé de trois parties, la première portant sur le statut du savoir et les deux autres présentant une série de thèses sous une forme plus ou moins aphoristique.

La deuxième partie surtout a la forme fragmentaire de bouts de savoir analytique. Elle n'est pas sans faire penser au *Tractatus* de Wittgenstein et aux *Fragments* de Friedrich von Schlegel parus dans la revue *Atheneum* (qui ont fondé le romantisme allemand du cercle d'Iéna) et dont il disait : « Pareil à une petite œuvre d'art le fragment doit être totalement détaché du monde environnant et clos sur lui-même comme un hérisson. »

Étant donné la limite du temps imparti, c'est avec regret que je ne pourrai proposer une discussion que sur la première partie et encore sur deux points seulement, qui se recourent. D'abord, à propos de cette phrase que je cite : « En second lieu le savoir du psychanalyste est à situer, en tant que S_2 , sous le a, dans le discours du psychanalyste. On peut donc le qualifier de savoir à la place de la vérité. Ne faut-il pas alors en déduire que le savoir du psychanalyste est ce qui peut mettre un terme au “mirage de la vérité” ? »

Cette interprétation tranche l'équivoque contenue dans l'expression « le savoir à la place de la vérité », laquelle peut en effet s'entendre soit comme substitution d'un terme à un autre (le savoir remplace la vérité), soit comme situation d'un terme (le savoir) à une certaine place (la vérité). Dans l'écriture des quatre discours, auxquels la citation se rapporte, il s'agit clairement de la deuxième interprétation. Par conséquent, on ne peut pas inférer à partir de là la conclusion que le savoir met un terme au mirage de la vérité.

Erik Porge <erikporge@hotmail.fr>

* Cet article est la reprise par écrit de l'intervention faite par Erik Porge pour le débat « Le savoir du psychanalyste » lors des « Assises de l'APJL sur le savoir du psychanalyste », les 6 et 7 février 2010.

1. Ce texte a été publié dans le numéro 17 (janvier 2010) de *Psychanalyse*.

En revanche, l'interprétation de « savoir à la place de la vérité » choisie dans la citation pourrait se rapporter à une autre écriture de Lacan qui se trouve dans le séminaire *D'un Autre à l'autre*² et qui concerne le *rapport*, au sens littéral, du savoir et de la vérité :

savoir/vérité – savoir = vérité/savoir = vérité avec le savoir en plus

Cette formule constitue la translittération sur le mode du rébus³ de la formule de la division harmonique :

$$a/1 - a = 1/a = 1 + a$$

dans laquelle *a* représente le savoir afférent à l'objet *a* (identifié au nombre d'or incommensurable au Un) et 1 l'Autre où se pose la question de la vérité. De l'objet *a* à l'Un de l'Autre le rapport est incommensurable, sans commune mesure. De même pour le rapport entre la vérité et le savoir. « Il y a un savoir qui dit *il y a quelque part une vérité qui ne se sait pas*, et c'est celle qui s'articule au niveau de l'inconscient. C'est là que nous devons trouver la vérité sur le savoir⁴. »

L'abord du symptôme est pris dans les rets de ce rapport particulier de la vérité et du savoir. Par exemple, l'interprétation par Freud de la toux de Dora en tant que connectée au rapport bucco-génital de son père avec madame K révèle l'existence d'un savoir inconscient (relation d'un signifiant à un autre). Une vérité de ce savoir est fournie par la cessation du symptôme après l'interprétation de Freud. Mais c'est une vérité que l'on pourrait dire partielle, locale, et qui peut rester fragile, car au-delà elle repose sur le transfert de Dora à Freud, soit la confiance en l'Autre comme lieu de vérité de la parole. Et à ce titre elle ne rencontre pas de garantie dernière. Le rapport entre le savoir du symptôme et sa vérité reste incommensurable.

La deuxième citation sur laquelle je souhaite m'attarder suit presque immédiatement la précédente : « En troisième lieu, il y a dans le séminaire *Le savoir du psychanalyste* une thèse à extraire, jusqu'à maintenant inaperçue : le savoir du psychanalyste a pour objet la position du psychanalyste, ce qui confère à la passe, censée évaluer cette position, une place de prédilection dans ce savoir. »

La thèse ne date en fait pas du séminaire *Le savoir du psychanalyste* (1972), elle fait l'objet des séminaires précédents de Lacan dès celui *La logique du fantasme* (1966-1967) et *L'acte psychanalytique* (1967-68), ce dernier accompagnant précisément la *Proposition* sur la passe. Cette précision a son importance. Pourquoi ?

2. Jacques Lacan, *D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, séance du 26 janvier 1969, p. 199.

3. Le « sur » de la phrase « vérité sur le savoir » est figuré comme le « sur » du numérateur sur le dénominateur d'une fraction.

4. Jacques Lacan, *D'un Autre à l'autre*, *op. cit.*, p. 199.

D'abord, parce qu'il ne s'agit pas tant dans le savoir du psychanalyste de la position du psychanalyste que de son *changement* de position, changement de position qui est corrélé à l'acte analytique. La question que Lacan articule expressément dans ces séminaires et qui fait l'objet de la passe est la suivante : « L'analyste sait-il ou non ce qu'il fait dans l'acte psychanalytique ⁵ ? » Dans cette question la notion d'acte psychanalytique a le sens inaugural et paradigmatique de celui du passage de l'analysant à l'analyste. Sens laissé en suspens puisque justement le dispositif de la passe doit permettre de l'articuler.

Rappelons aussi que la question sur l'acte psychanalytique relaye celle posée sur l'acte sexuel, laquelle s'énonce de façon paradoxale, à savoir qu'il n'y a pas l'acte sexuel d'un juste rapport du masculin et du féminin et qu'il n'y a que l'acte pour faire le rapport. Ce paradoxe constitue une interprétation analytique (à la différence de celle d'un système logique), car il s'agit d'un effet de savoir (l'écriture d'un rapport) « au titre de sa vérité ⁶ ».

Il apparaît ainsi qu'une interrogation sur le « savoir du psychanalyste » nécessite l'articulation d'au moins trois termes : *le savoir, la vérité, le sexuel*. Leur nouage chez Lacan date du séminaire *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (1964) et surtout de *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse* (1964-1965). Il découle de la sorte de retour à Descartes auquel il procède à cette époque. Pour en expliquer l'enjeu, je rappellerai brièvement ce que Lacan dit dans la séance du 3 juin 1964 de la démarche fondatrice pour la psychanalyse de Descartes.

Descartes cherche la certitude, pour y voir clair en ses actions. Il s'agit d'autre chose que de la visée de savoir. C'est une démarche non pas de professeur mais de cavalier. Du savoir, de par son éducation chez les jésuites, il en a à revendre. Toutefois, sa visée ultime n'est pas de réfuter des savoirs incertains, elle est la recherche de la certitude, et l'issue en est le désir, le désir de certitude. Il y aboutit en deux temps, que Lacan identifie comme étant ceux de l'aliénation et de la séparation. D'abord, en suivant sa méthode (chemin) du choix des idées simples et complexes, il rencontre le *vel* de l'aliénation entre « être » et « penser » et c'est l'énonciation du cogito « je pense donc je suis ». Malheureusement, à ce niveau, son erreur est de croire que c'est là un savoir, que ce « je pense » n'est pas un simple point d'évanouissement, de division entre le « je pense » et le « je suis », et qu'il se considère comme chose pensante. Erreur que Lacan rectifie donc et dont, par là, il reconnaît la portée d'acte ⁷.

5. *Ibid.*, p. 348.

6. *Ibid.*, p. 346.

7. On pourrait à ce propos se demander si Lacan ne répète pas lui-même l'erreur de Descartes en intitulant un séminaire *Le savoir du psychanalyste*. Cela nécessitera un développement à une autre occasion.

Le deuxième temps, celui de la séparation, est celui où Descartes sépare la vérité du savoir en imaginant que les vérités mathématiques sont éternelles parce que Dieu les veut telles. Il remet à la volonté de Dieu la charge de garantir les vérités éternelles. C'est le moment constitutif de la science, qui peut alors se développer comme accumulation de savoir sans s'encombrer de ses fondements de vérité. $2 + 2$ font 4 parce que Dieu veut qu'il en soit ainsi.

Mais est-ce si sûr ? Lacan, toujours dans ce séminaire du 3 juin 1964, prend l'exemple de la différence entre le nombre ordinal et le nombre cardinal. « Il est bien possible après tout, dit-il, que $1 + 1 + 1 + 1$ ne fasse pas 4 et je dois vous dire que ce sur quoi je suis en train pour vous d'articuler le *vel* de l'aliénation en est bel et bien l'exemple. Car dans l'ordre cardinal, ceci donnerait à peu près quelque chose comme ceci : $1 \langle \rangle (1 \langle \rangle (1 \langle \rangle 1))$ chaque fois qu'on introduit un nouveau terme, il y en a toujours un ou plusieurs des autres qui risquent de nous glisser entre les doigts. Mais pour en arriver là, ce qui importe ce n'est pas le cardinal, c'est l'ordinal. » La quatrième opération mentale ne correspond donc pas forcément au nombre quatre. N'y aurait-il pas un *savoir* de l'ordinal qui ne correspondrait pas à la *vérité* du cardinal ?

La non-coïncidence du nombre cardinal et du nombre ordinal a été mise en évidence par Cantor pour les nombres transfinis, celui de la puissance du dénombrable et celui de la puissance du continu. Deux ensembles transfinis ayant le même ordinal n'ont pas toujours le même cardinal. La référence à « l'aventure » de Cantor, que Lacan fait dans la *Proposition* de 1967 sur la passe, n'est sans doute pas étrangère à cette disjonction.

On se souvient par ailleurs que Cantor, s'adressant à Dedekind, lui écrit au moment de sa découverte de la puissance propre du continu : « Tant que vous ne m'aurez pas approuvé, je ne puis que dire : je le vois mais je ne le crois pas ⁸. » N'y aurait-il pas là l'expression d'une « horreur de savoir ⁹ » parente de celle qu'évoque Lacan au sujet du psychanalyste ?

8. Georg Cantor, *Correspondance Cantor-Dedekind*, dans Jean Cavaillès, *Philosophie mathématique*, Paris, Hermann, 1962, p. 211. Cf. aussi Georg Cantor, *La théorie Bacon-Shakespeare, Le drame subjectif d'un savant*, textes réunis et présentés par Erik Porge, Toulouse, Érès, 1996.

9. Jacques Lacan, « Note italienne », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 309.